

Des baïonnettes pour la Police de Montréal? Mais oui!



Tout récemment, le Musée de la Police a eu la main heureuse en se portant acquéreur d'une pièce, disons, insolite de l'histoire du Service : une baïonnette qui nous ramène à 1876, année où la Police de Montréal a pris possession de ses premières armes à feu, des carabines, décrites dans les numéros de *L'Heure juste* de l'automne 2008 (Volume 15, nos 4 et 5).

L'histoire commence à l'été 1875, alors qu'à la suite d'une épidémie de variole, les autorités municipales, le maire de Montréal, le docteur William H. Hingston en tête, rendent obligatoire la vaccination. De graves émeutes surviennent, car divers groupes de citoyens s'opposent à cette mesure parce qu'ils ne croient aucunement en son utilité ou qu'ils craignent de possibles effets nocifs du vaccin. La résistance à la vaccination n'est pas un phénomène proprement montréalais : elle s'exprime aussi en divers pays, dont la Grande-Bretagne¹. Des maisons sont saccagées, dont celle du responsable du service de santé de la Ville, et une foule de 3000 personnes se rend à l'Hôtel de Ville pour protester contre cette mesure².

Or, à cette époque, à l'instar de tous les corps policiers de l'Empire britannique, les policiers de Montréal ne sont pas armés ; ils ne disposent que d'un bâton et d'un sifflet pour demander de l'aide. C'est peu après ces événements que le chef Fred. A. Penton (1865-1879) soumet au Comité de police une requête afin

que 50 de ses hommes soient armés de revolvers. Ainsi, le 1^{er} septembre 1875, le Comité accepte, en principe, de munir des policiers d'armes à feu, mais décide que des carabines leur seraient plus utiles.

Cette décision du Comité de police peut surprendre quelque peu, mais elle survient dans la foulée des émeutes reliées à la vaccination. Il faut aussi rappeler que la population de Montréal a longtemps été majoritairement anglophone, et ce n'est qu'en 1882 que le Conseil municipal devient majoritairement francophone³. Il est donc permis de croire qu'avec une majorité d'échevins d'origine britannique, le Comité de police a pris en considération le fait que partout dans l'Empire, les émeutes se réglaient avec des carabines et des baïonnettes, non pas avec des revolvers...

C'est ainsi que le chef Penton a dû se contenter de 60 carabines, de marque Whitney-Laidley, de calibre .43 Whitney, portant inscription « Montreal Police » sur le canon, et d'un nombre probablement égal de baïonnettes, au lieu des 50 revolvers demandés. Toutefois, ces carabines et baïonnettes n'auraient jamais servi : elles auraient plutôt été conservées comme armement de réserve, jusqu'en 1923, alors qu'on en perd la trace. Il faudra donc attendre jusqu'en 1899 avant que les premiers revolvers soient émis aux policiers montréalais. (*L'Heure juste*, Volume 16, n° 1).

La baïonnette nouvellement acquise par le Musée n'est pas sans intérêt. Il s'agit d'une pièce d'origine américaine; les lettres « U.S. » étant gravées au bas de la lame, comme on les voit encore sur les pièces d'équipement militaire chez nos voisins du Sud. Selon un spécialiste de ce genre d'armement, feu Gordon Howard, que j'ai eu le plaisir de connaître, ces baïonnettes ont probablement été achetées du gouvernement américain à titre de surplus de guerre, vraisemblablement des reliquats de la Guerre de Sécession (1861-1865)⁴.

La fameuse baïonnette est en parfait état, mais sans son fourreau. C'est un modèle « à douille », c'est-à-dire qu'elle s'emboîte sur l'extrémité du canon, tout en décalant l'axe de la lame. Elle mesure 18 pouces ou 46 cm et sa lame est de forme triangulaire, ce que la Convention de Genève interdit depuis longtemps, car les blessures infligées avec des armes de ce type causent de graves hémorragies internes et cicatrisent difficilement. Elle a été acquise d'un collectionneur privé, et nous avons toutes les raisons de croire qu'elle a, effectivement, fait partie des armes dont le chef Penton a pris possession, un peu malgré lui, et le cœur brisé, en 1876...

Enfin, la baïonnette est en montre, avec une carabine Whitney-Laidley, dûment verrouillée, dans la salle de presse du QG.

¹ *Histoire de Montréal depuis la Confédération*, Linteau, Boréal, 1991, p. 53

² *Histoire des maires de Montréal*, VLB éditeur, 1993, p.109

³ *Histoire de Montréal depuis la Confédération*, Linteau, Boréal, 1991, p.123

⁴ *The Canadian Journal of Arms Collecting*, Vol. 3, no 3, Août 1963, p.92